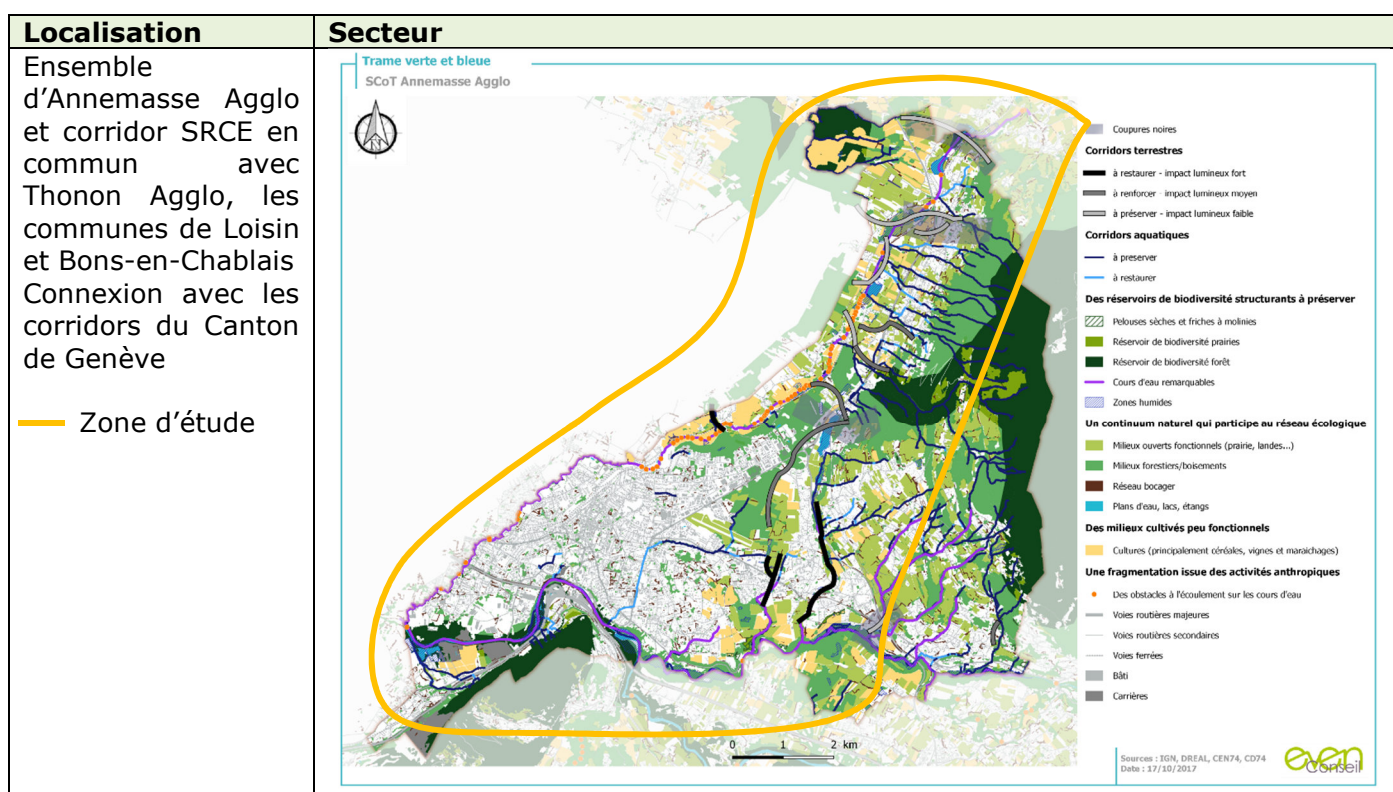


<b>Enjeux CT ENS AA</b>	Préserver et restaurer les corridors
<b>Thème</b>	Etudes et travaux pour la restauration et préservation des corridors et trames vertes, jaunes, noires et urbaines
<b>Maître d'ouvrages porteurs</b>	Annemasse Agglo, Fédération de chasse 74, Canton de Genève et Thonon Agglo
<b>Comité de suivi de la fiche</b>	Porteurs, Grand Genève, ASTERS, LPO et FNE
<b>Titre de l'action</b>	PG 2.1 - Etude générale transfrontalière sur les corridors et leurs fonctionnalités, prescriptions et intégration dans les documents d'urbanisme
<b>Priorité</b>	1



## Contexte

Annemasse Agglo est un territoire très dynamique qui a connu une croissance rapide dans les années 1980 à 2000. L'étalement urbain a morcelé le territoire et malgré la mise en place d'un premier SCOT ciblant l'enjeu de maintien des continuités biologiques à travers l'établissement d'une grande « trame verte » en 2007, et la contractualisation d'un Contrat Corridor avec la Région Auvergne Rhône Alpes (« Contrat Corridor Arve Lac ») en 2012, l'enjeu de préservation des corridors et de leur fonctionnalité reste encore très prégnant sur le territoire.

Ces derniers sont recensés dans le SCOT et PLU des communes mais de façon diversifiée, à une échelle parfois imprécise et sans nécessairement des prescriptions adaptées localement. Une amélioration de cette donnée serait nécessaire pour une meilleure intégration dans les PLU et un meilleur porté à connaissance des aménageurs et des habitants.

Par ailleurs, un Ecopont a été réalisé dans le cadre de l'élargissement de la RD1206 entre les communes de Juvigny et Cranves Sales. Cet aménagement a restauré un corridor SRCE et rend encore plus nécessaire le maintien de la fonctionnalité en aval.

En outre, la trame noire du territoire n'est pas cartographiée, tout comme les corridors « chyptères ».

Les espèces flore ne sont pas prises en compte jusqu'à présent dans les études corridors.

## Objectifs de l'action

L'étude devra permettre tout d'abord de recenser l'ensemble des corridors du territoire d'Annemasse Agglo, via une étude bibliographique : diagnostic environnemental SCOT d'Annemasse-Agglo, études des corridors écologiques français et suisses, étude HEPIA sur l'Ecopont et le corridor jusqu'à Jussy, suivi de la Fédération de Chasse 74 vis-à-vis des collisions etc.

L'ensemble des trames vertes, jaunes, noires et urbaines seront traitées dans leur ensemble sur les espèces faune et flore associées.

Une étude de la fonctionnalité de ces corridors, réelle et potentielle, permettra d'élaborer différents types de prescriptions pour les PLU des communes d'une part et pour les projets d'aménagements (ex : création d'infrastructures) d'autre part.

En effet, le territoire fait encore l'objet de beaucoup de projets à venir et notamment d'infrastructures. Ainsi et par exemple, les projets routiers peuvent être l'opportunité de restaurer des continuités écologiques, comme cela a été le cas avec l'Ecopont cité précédemment. Les projets à venir sont connus, ils portent notamment sur l'élargissement de la RD 1206 sur la portion Cranves Sales jusqu'à Bonne, ou encore le plat de Borly avec la mise en place d'un TCSP (transport collectif en site propre). Une étude sur la fonctionnalité potentielle des corridors concernés par ces futurs aménagements permettrait d'éclairer sur les aménagements à prescrire pour améliorer voire restaurer cette fonctionnalité.

L'action s'attachera à prendre en compte les connexions et les actions en cours sur le Canton de Genève, notamment vis-à-vis de la coordination des actions de ce dernier sur les corridors du territoire d'Annemasse Agglo. Elle prendra en compte le corridor identifié au Schéma Régional de Cohérence Ecologique situé sur les communes de Machilly pour Annemasse Agglo, Loisin et Bons-en-Chablais sur Thonon Agglo.

## Contenu de l'action

Une étude bibliographique permettant de rassembler l'ensemble des informations disponibles sur les corridors sera réalisée, et des espèces cibles seront désignées parmi des groupes suivants pour étudier leurs corridors associés :

- Petite faune,
- Moyenne faune,
- Grande faune,
- Amphibiens,
- Chiroptères,
- Rapaces nocturnes,
- Flore.

Des suivis terrain permettront de tracer précisément les corridors à la parcelle par repérage et suivi des espèces cibles et d'en déduire le niveau de fonctionnalité de ces corridors.

L'utilisation des sentiers et des alpages par la faune sera prise en compte. Des pièges photos ou toute autre technique de suivi pourra être utilisée.

Concernant les amphibiens, chiroptères et la flore, des suivis spécifiques seront réalisés. Pour les chiroptères, le corridor noir associé sera ainsi tracé.

Une trame noire sera également réalisée en parallèle de ce travail de cartographie et de suivi de la fonctionnalité, par étude des éclairages publics en place ou par les éléments de photo aérienne disponibles.

Les prescriptions suivantes seront ensuite élaborées en fonction des résultats de l'étude de fonctionnalité. Elles concerneront chacune des trames vertes, jaunes, noires et urbaines :

- prescriptions à inscrire dans les PLU en appui à une cartographie à la parcelle pour maintenir voire restaurer ces corridors ;
- prescriptions aux projets d'aménagements urbain et routier permettant d'intégrer dès la phase avant-projet, des travaux compensatoires permettant d'améliorer voire de restaurer des corridors.

Ainsi, les prescriptions pourront porter sur des éléments comme : les clôtures, des passages sous ou sur voirie, des abaissements ou extinctions d'éclairage public, etc.

La présente fiche action prévoit un accompagnement de chacune des 12 communes pour l'intégration de ces prescriptions dans leurs PLU.

Dans le cadre du suivi de l'avancement de cette fiche action, la Communauté de Communes des Quatre Rivières sera associée afin de garantir la coordination avec de l'étude « grande faune » en cours sur son territoire, et Annemasse-Agglomération dans le cadre du Contrat Corridor Arve Porte des Alpes. Le Grand Genève participera également au titre de son historique de suivi des Contrats Corridors.

Côté Suisse, il s'agit de transcrire l'infrastructure écologique cantonale (IE) dans l'aménagement du territoire.

Concernant les corridors biologiques en particulier :

- Simulation des projets à venir – impact sur l'IE
- Mise à jour de la fiche du plan directeur C06 et sa carte 8 annexée
- Préservation des fonctionnalités corridors dans les pénétrantes de verdure – cf. fiches X, X et X
- Représentation sur le terrain jusqu'au niveau de la parcelle
- Préservation corridors biologiques contraints et prioritaire
- Préservation des corridors supra-régionaux
- Intégration dans les stratégies espace rural
- Intégration dans les stratégies zone 5
- Transcription dans les Plans directeurs communaux
- Transcription dans les PLQ

<b>Faisabilité</b>	
<i>Technique et organisationnelle</i>	
<i>Juridique et financier</i>	Une convention financière sera à signer entre Annemasse Agglomération, Thonon Agglomération et le Canton de Genève pour répartir les frais d'autofinancement de la fiche action.
<i>Foncier</i>	La pose de pièges photographiques nécessitera des autorisations de la part des propriétaires foncier concernés

<b>Chiffrage de l'action</b>			
<i>Détail de chaque étape</i>	<i>Chiffrage €TTC</i>	<i>Maître de l'Ouvrage</i>	<i>Taux de subvention</i>
Cartographie et analyse de la fonctionnalité de la petite, moyenne et grande faune – élaboration de prescriptions	61 500€	Fédération de Chasse 74	80% Conseil Départemental 74
Cartographie, analyse de la fonctionnalité et prescriptions pour les amphibiens, flore, chiroptères et rapaces nocturnes Cartographie de la trame noire Elaboration de prescriptions globales sur l'ensemble des trames vertes, jaunes, bleues, urbaines et noires pour les espèces cibles Chiffrage niveau faisabilité des travaux à réaliser	36 000€	Annemasse Agglomération Avec financement Thonon Agglomération à 5%	
Accompagnement des 12 communes à l'insertion dans leur PLU des prescriptions	12 000€	Annemasse Agglomération	
Transcription dans l'aménagement du territoire CH	120'000CHF	Etat de Genève	Subvention de la Confédération RPT 20-24
	<b>109 500€ +120'000CHF</b>		

<b>Calendrier / Phasage</b>				
2020	2021	2022	2023	2024
Cartographie et analyse de la fonctionnalité	Fin de l'analyse de la fonctionnalité + Cartographie trame noire + Elaboration des prescriptions et accompagnement des communes			

<b>Indicateurs</b>
Linéaires corridors cartographiés à la parcelle dans les PLU
Linéaire trame noire dans les PLU
Nombre de corridors restreints avec prescriptions « mesures compensatoires » à prendre en compte dans de futurs aménagements

**Répartition du coût par financeurs :**

	Montant étude maîtrise d'ouvrage Annemasse Agglo	Participation Thonon Agglo 5%	Accompagnement des communes	Totaux à charge	Restes à charge avec subventions à 80%
Annemasse Agglo	36 000 €	1 800 €	12 000 €	46 200 €	9 240 €
Thonon Agglo				1 800 €	360 €
TOTAUX	36 000 €	1 800 €	12 000 €	48 000 €	9 600 €